Montpellier, le 30 Avril 2020

Note relative au Diplôme d'établissement
EMBA et EDBA

Etablissement d'Enseignement Supérieur, **l'Université de Montpellier** est une université publique sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui délivre des diplômes nationaux et des diplômes d'établissement conformément à – Article L612-1* du Code de l'Education Nationale dans des filières aussi variées que le Droit, l'Économie, la Gestion, la Médecine, les Sciences et les Technologies.

Afin de former des managers de haut niveau, dotés de compétences solides et capables d'entreprendre et d'innover, l'Université de Montpellier via sa composante, l'Institut **Montpellier Management**, organise sous sa responsabilité des formations « Executive » et délivre des diplômes au titre de – Article L613-2* du Code de l'Education Nationale.

Les formations **Executive Master in Business Administration (EMBA) et Executive Doctorate in Business Administration (EDBA)** qui conduisent à des diplômes d'établissement ont été validés puis renouvelés par les instances universitaires compétentes conformément aux délibérations référencées dans le tableau ci-dessous.

	Dernières délibérations portant renouvellement
Commission Formation et Vie Universitaire	N°2019-06-13-06
Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier	N°2019-06-17-26

Peuvent candidater au programme

- Executive Master in Business Administration (EMBA créé en 2013), toutes personnes justifiant de l'obtention d'un toutes personnes justifiant de l'obtention d'un diplôme de niveau Bac+3, Bachelor ou diplôme de niveau équivalent et d'une expérience professionnelle en management.
- Executive Doctorate in Business Administration (EDBA créé en 2013), toutes personnes justifiant de l'obtention d'un diplôme de niveau Bac+5, Master ou diplôme de niveau équivalent et d'une expérience professionnelle à un poste de direction.

Institut Montpellier Management
Université de Montpellier

*Liens actifs